

Réf: Dossier N° 157510

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURORE BTP »

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON AU GRAVIER,
Lot 254, Ilot 2937

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/07/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE DTVOIRE :
-BTP (Bâtiment et Travaux Publics)
-Lotissement
-Vente et achat de biens immobiliers
-Agriculture

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON AU GRAVIER,

Lot 254, Ilot 2937

Dirigeant(s) : M TRAYE BI IRIE RUPHIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-2022-B-926 du 11/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/CR/2022 du 11/11/2022

